

THÈME

Le Ministre a confié au Recteur MAROIS une mission consistant à trouver des solutions pour redonner du sens au 3^e trimestre de la 6^e à la Terminale, intitulée *Poursuite des apprentissages au mois de juin*.

L'ESSENTIEL

Dans le déroulé de ces auditions avec les syndicats, le SNALC était la première organisation reçue par le Recteur. Celui-ci n'avait pas nécessairement de proposition pour orienter les échanges mais souhaitait surtout entendre les constats et les propositions du SNALC concernant le collège, le lycée professionnel et le lycée général et technologique.

Sur le collège, il avait quelques questions sur le positionnement des conseils de classe et du DNB.

Sur le lycée, il souhaitait des précisions sur la position du SNALC quant au baccalauréat et quant au calendrier de la seconde.

LE SNALC A INSISTÉ SUR...

Sur le collège, après avoir précisé que le phénomène de large absentéisme est beaucoup plus tardif qu'au lycée – il commence plutôt après les conseils de classes et aux alentours des épreuves du DNB - le SNALC a insisté sur le fait que décaler les conseils de classe est compliqué voire impossible. Il faut laisser le temps des différentes étapes de l'orientation : dialogue avec les familles, commissions d'appel, affectation en fin de troisième...

Si le DNB devait être décalé, ce ne devrait pas être un gros décalage. Les correcteurs ne doivent pas voir leur temps rogné. Ceci étant, le SNALC ne nie pas que la période de 10 jours, cette année, entre les épreuves et la fin de l'année est inefficace en termes de poursuite des apprentissages au regard de sa durée.

Au lycée professionnel, l'absentéisme est plus étalé sur toute l'année. S'il est légèrement plus important en fin d'année cela peut être lié aux CCF. Mais cela reste assez peu significatif.

Concernant le lycée général et technologique, le SNALC a présenté son enquête lycée (<https://snalc.fr/enquete-snalc-sur-les-epreuves-de-specialites/>). Le constat est clair : dès la fin des épreuves de spécialité, puis de manière encore plus massive lorsque les résultats ont été connus, les classes se sont vidées. Et le phénomène a encore plus affecté les élèves des filières technologiques.

La solution est donc simple en Terminale : remettre les épreuves en juin, après l'épreuve de philosophie.

Quel que soit le niveau du lycée, les conseils de classes ne peuvent pas être déplacés.

L'AVIS DU SNALC

« *On n'est pas sérieux quand on a 17 ans* » et le SNALC ajouterait « *et c'est bien normal* ». Plus sérieusement, le SNALC l'a d'ailleurs dit lors de cette audience, les élèves ont été formatés pour ne plus s'intéresser à l'école que lorsqu'elle peut leur être utile ou agréable. Donc, une fois que les conseils de classe ou les épreuves sont passées, il est logique qu'ils cessent de venir en classe.

Il faut donc bien caler les épreuves. Et comme l'on ne peut décaler réellement les conseils de classe, il est important de conserver les leviers existants ou d'en créer de nouveaux. C'est en ce sens que, même si nous sommes conscients des difficultés dans certaines familles, nous ne sommes pas favorables à l'idée d'une suppression des signalements à l'inspection académique pouvant donner lieu.

Enfin et c'est central, l'École doit s'interroger sur la sincérité des diplômes qu'elle dispense. En effet, si malgré l'absentéisme l'immense majorité des élèves obtiennent leur baccalauréat, dans quelle mesure l'assiduité a-t-elle un intérêt ?